

▷ Définitions

Recensement

Le Recensement Général de la Population (RGP) a été effectué en mars - avril 1999.

La date de référence du recensement est le 8 mars 1999.

La population recensée est l'ensemble des personnes résidant en France, quelle que soit la nationalité. En particulier, on ne recense pas les Français vivant à l'étranger et les étrangers en visite ou de passage.

Population et ménages

Population sans doubles comptes

Elle comprend :

- ▷ la population des logements, y compris les élèves internes et les militaires séjournant dans un établissement d'une autre commune et ayant leur résidence personnelle dans la commune ;
- ▷ la population des collectivités de la commune : travailleurs en foyers, étudiants en cité universitaire, personnes âgées en maison de retraite, hospitalisés de longue durée, religieux, personnes en centre d'hébergement de courte ou de longue durée, autres : handicapés ;
- ▷ les personnes sans abri ou vivant dans des habitations mobiles ;
- ▷ la population des établissements pénitentiaires de la commune ;
- ▷ les militaires et élèves internes vivant dans un établissement de la commune et n'ayant pas d'autre résidence.

Le concept de population sans doubles comptes est utilisé pour calculer la population d'un ensemble de communes, chaque personne étant alors prise en compte une seule fois.

Solde naturel

Différence entre les naissances et les décès qui surviennent entre deux recensements.

Solde migratoire

Différence entre la variation de population entre deux recensements et le solde naturel. Correspond au solde apparent des arrivées et des départs.

$$\text{population 1999} = \text{population 1990} + \underbrace{\text{naissances} - \text{décès}}_{\text{solde naturel}} + \underbrace{\text{arrivées} - \text{départs}}_{\text{solde migratoire}}$$

Migrants

Les migrants sont les personnes dont la commune de résidence au 1^{er} janvier de l'année du précédent recensement (1990) était différente de la commune de résidence au recensement considéré (1999).

Âge

L'âge pris en compte est celui de l'année du recensement.

Ménages

On appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. À une résidence principale correspond un ménage.

Habitat

Logement

Le logement est défini du point de vue de son utilisation : c'est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Résidence principale

Logement dans lequel le ménage demeure la plus grande partie de l'année. Les résidences principales comprennent également les logements-foyers pour personnes âgées, les pièces indépendantes louées ou sous-louées, les chambres meublées, les constructions provisoires et les habitations de fortune. Les personnes recensées dans ces résidences principales constituent la population des résidences principales ou population des ménages (nombre de résidences principales = nombre de ménages).

Nombre moyen de personnes par ménage

Il se calcule en rapportant la population des ménages au nombre total des ménages.

Résidences secondaires et logements occasionnels

Les résidences secondaires sont des logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements occasionnels sont des logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles.

Logements vacants

Les logements vacants sont des logements sans occupant. Ils comprennent à la fois des logements disponibles à la vente ou à la location, des logements neufs achevés et non occupés à la date du recensement, ainsi que des logements sans affectation définie (logements très vétustes, locaux en instance de règlement de succession ...) ou encore destinés à disparaître.

Les statuts d'occupation d'un logement

On distingue trois grands statuts :

- ▷ Le statut de propriétaire d'un logement inclut les différentes formes d'accession à la propriété ;
- ▷ Le statut de locataire ou de sous-locataire d'un logement loué vide ou meublé. Parmi les locataires, on distingue les locataires d'un logement loué vide HLM des autres ;
- ▷ Le statut des personnes logées gratuitement par les amis, parents ou employeurs par exemple.

Emménagement

L'année d'emménagement dans la résidence principale est une information nouvelle du recensement de 1999.

Si tous les occupants présents au moment du recensement ne sont pas arrivés en même temps, la date d'emménagement correspond à celle du premier arrivé. Si cette personne a toujours vécu dans le logement, l'année d'emménagement correspond à son année de naissance.

Population active et emploi

Population active

La population active comprend la population ayant un emploi, les chômeurs et, depuis le recensement de 1990, les militaires du contingent.

Taux d'activité

Le taux d'activité est le pourcentage de personnes actives dans la population totale. Dans le cas d'un taux d'activité d'une classe d'âge, il s'agit du pourcentage des personnes actives dans cette classe d'âge.

Actifs ayant un emploi

Les actifs ayant un emploi (ou actifs occupés) sont les personnes exerçant une activité professionnelle au moment du recensement.

Chômeurs

Il s'agit des personnes qui se sont déclarées chômeurs, ou sans emploi (inscrites ou non à l'ANPE) et à la recherche d'un travail.

Taux de chômage

Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active.

Statut d'emploi

Le statut permet de distinguer dans la population active ayant un emploi, les salariés des non-salariés. Les non-salariés comprennent les travailleurs indépendants, les patrons de l'industrie et du commerce et les aides familiaux. Ces derniers sont des personnes qui aident, sans être salariées, un membre de leur famille qui est lui-même à son compte (exploitant agricole, artisan commerçant, industriel, profession libérale).

Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi des personnes actives ayant un emploi sont présentées selon le statut de l'emploi occupé par celle-ci. Elles correspondent, pour les salariés, au type de contrat ou d'emploi.

Au sein des salariés, on distingue les apprentis sous contrat, les personnes placées par une agence d'intérim, les emplois aidés (Contrat emploi solidarité, emploi-jeune, Contrat initiative emploi, qualification, etc), les stagiaires rémunérés (Stage d'insertion et de Formation à l'Emploi, etc.), les contrats à durée déterminée (y compris contrat court, saisonnier, etc), les titulaires de la Fonction publique (État, locale, hôpitaux) et les contrats (ou emplois) à durée déterminée.

Déplacements

Motorisation des ménages

Il s'agit du nombre de voitures particulières à disposition du ménage.

Moyen de transport

L'information relative au moyen de transport est une nouveauté du recensement de 1999.

La population active ayant un emploi est répartie selon le mode de transport le plus utilisé pour aller travailler :

- ▷ Pas de transport (travail à domicile) ;
- ▷ Marche à pied uniquement ;
- ▷ Un seul mode de transport :
 - deux roues
 - voiture particulière
 - transports en commun
- ▷ plusieurs modes de transport.